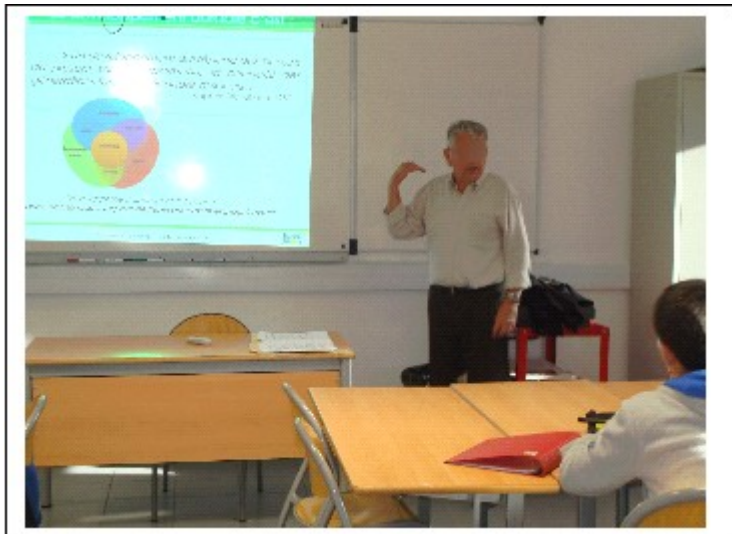


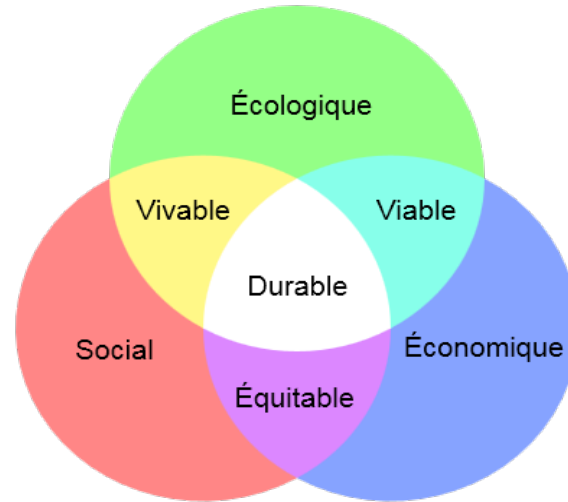
Le développement durable et l'Agenda 21 à Jacou :



Le jeudi 14 novembre 2013, **M. André Miral**, adjoint, délégué aux aménagements, au développement durable et à l'exécution budgétaire à la mairie de Jacou, est venu faire une conférence aux élèves de DP3 sur le développement durable et l'Agenda 21 (notamment à Jacou).

Les élèves de DP3 ont ensuite rédigé les résumés suivants :

Le Développement Durable



Définition développement durable : Développement cherchant à concilier croissance économique, respect de l'environnement et progrès social. Le durable se trouve au centre.

C'est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs.

En l'an mille la population était égale au nombre d'habitants des Etats-Unis aujourd'hui, soit 350 000 personnes. Il y a aujourd'hui, dans le monde, 7 milliards d'habitants. Tous les 10/12 ans la population augmente de 1 milliard.

Or, l'Homme continue à puiser dans les ressources naturelles et à polluer la planète. Pendant longtemps, les écologistes n'ont pas été entendus. Le Club de Rome (groupe de réflexion de 53 pays industriels) se fait mondialement connaître en 1972 et conclut que si cela continue, il y aura trop d'humains par rapport aux ressources naturelles restantes. Il est impératif de réagir !

Il y a du développement durable dans toutes les branches de la société (sociale, économie et environnement.)

L'AGENDA 21 DE JACOU

Qu'est-ce que l'agenda 21 ?

L'agenda 21 est une charte qui a été signée par 173 chefs d'états en 1992 par le sommet de la terre à Rio. Le but de l'agenda 21 est de formaliser l'écologie au niveau de la population.

L'agenda 21 est un programme mondial du 21ème siècle

« C'est un développement qui répond au besoin du présent sans compromettre la capacité des générations futures »

Les étapes pour finaliser l'agenda 21 dans l'Hérault :

L'agenda 21 en janvier-octobre 2011: Réalisation du diagnostic de territoire

Mai-Juin 2012 : Définir la stratégie du projet de plan d'action, concertation publique : entre habitants, associations, entreprises et commerçants.

D'ici Avril 2014 : Elaboration du dossier de reconnaissance agenda 21 local.

-Finalités De l'Agenda 21

- Favoriser les économies d'énergie
- Préserver et économiser la ressource en eau
- Encourager les transports alternatifs à la voiture
- Aménager une ville toujours plus accueillante et accessible à tous
- Améliorer la sécurité urbaine et routière
- Offrir un cadre de vie sain et harmonieux
- Inciter l'échange et le lien social, créer des temps et des espaces de rencontres
- Préserver et valoriser le patrimoine et les espaces verts
- Soutenir et développer une activité économique respectueuse de l'environnement
- Informer, sensibiliser et impliquer les citoyens...

A Jacou, 43 actions ont été décidées afin de faire labelliser la commune en « Commune Agenda 21 ».

Ylona , Océane, Allan

Quelques missions pour le projet à Jacou

Jacou a créé son agenda 21 dans lequel il y a 43 actions de Jacou pour le développement durable de Jacou. Voici quelques actions :

La première action est de développer des nouveaux modes de transport : pistes cyclables bien signalées, création de nouveaux équipements à l'occasion de travaux de voiries...

La deuxième action : Développer l'usage des déplacements doux.

Comment faciliter l'usage du tramway ?

Appeler une navette pour éviter des gros bus tournent à vide dans la journée ; information auprès des seniors pour expliquer comment fonctionne cette navette.

La huitième action :

-poursuivre des travaux pour l'éclairage à intensité variable.

-utilisation de lampes basse consommation, ce qui diminue la puissance des réverbères de moitié

-possibilité de mettre des détecteurs de présence.

-Diagnostic auprès de tous les bâtiments de Jacou : Éteindre les terrains de sport, à minuit par exemple.

La quatorzième action :

Soutenir la mise en place de 8 ateliers pour des jardins familiaux bio .

-ne plus désherber avec du chimique : on coupe et on brûle.

-refaire le pelouse du terrain de foot : plus de pelouse mais du gazon synthétique.

Dix-neuvième action :

Sensibiliser la population au tri sélectif : élaboration de cartes pour indiquer les différents point de déchetteries.

Trente quatrième action :

Préserver le château.

-une équipe de jeunes vient entretenir les jardins du château de Jacou. En échange, ils partent 1 semaine à la mer ou ailleurs.

Trente cinquième action :

Mettre en place un relai d'information afin de promouvoir les offres d'emplois locaux. Recherche emplois possible sur le site officiel de Jacou (vie économique, liste des emplois...). Deux personnes ont déjà trouvé un emploi à Jacou.

Trente sixième action :

Développer des espaces de vente de fruits et légumes pour la commune avec des producteurs locaux.

Stéphanie, Amandine, Cindy, Aymeric

FIN

